

### Faits marquants

**Tavelure : peu de risque dans les prochains jours**

**Anthonome du pommier : risque faible**

**Psylle du poirier : risque faible**

### Fruits à pépins

#### Tavelure du pommier – *Venturia inaequalis*

**Résultat de la modélisation, modèle Tavelure DGAL au 17 mars 2016 à 5 heures (heure universelle)**

**Légende:**

TL contamination de type Angers (très léger)

L: contamination légère

AG: Assez grave

G: Grave

**Projetable:** stock d'ascospores projetables

**Projeté:** cumul des quantités projetées d'ascospores

**Heure indiquée =**

**heure universelle (HU)**

Heure d'hiver: HU + 1

Heure d'été: HU + 2

station	stock de spores
77 CHEVRY-COSSIGNY	projeté : 1,32% projetable: 4,49%
77 COMPANS	projeté : 1,51% projetable: 4,86%
78 POISSY	projeté : 1,14% projetable: 4,9%
91 MEREVILLE	projeté : 1,87% projetable: 3,61%
95 VILLIERS LE SEC	projeté : 1,26% projetable: 4,3%

Les conditions météorologiques ensoleillées ont été favorables à l'augmentation des stocks de spores tavelure, sur tous les sites de la région. La quantité de spores projetable varie entre 3,61% et 4.9%.

La phénologie, selon les variétés et les secteurs, des poiriers est hétérogène allant de B à D, pour les pommiers, A et B.

**Le seuil indicatif de risque est atteint si les 3 conditions suivantes sont réalisées :**

- les stades de sensibilité à la tavelure pour les pommiers sont C-C3 pour le pommier et C3-D pour le poirier.
- Projection d'ascospores.
- Humectation du feuillage suffisamment longue pour que les spores puissent germer. La vitesse de germination est dépendante de la température (voir le tableau ci-dessous).

Température moyenne	7°C	10°C	11°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation nécessaire à la contamination	18h	14h	13h	11h	9h	8h

Compte tenu des conditions ensoleillées des jours à venir, et si il n'y pas effectivement de pluie, **le seuil indicatif de risque n'est pas atteint pour les poiriers et pommiers.**

**Pommier****Anthonome du pommier - Anthonomus pomorum**

La ponte se fait dans les fleurs à l'intérieur des bourgeons au stade B-C, la larve se nourrit des organes de reproduction de la fleur et de la face interne des pétales. Les fleurs ne s'épanouissent pas, brunissent et prennent l'aspect caractéristique de «clou de girofle».

L'anthonome débute son activité avec des températures maximales de 10°-12°C et des températures moyenne de 7 à 8°C. L'accouplement et donc la ponte ne se fera que 10 à 15 jours après leur reprise d'activité.

**Le seuil indicatif de risque : 30 adultes pour 100 battages (2 rameaux battus sur 50 arbres) ou 10% de bourgeons présentant des piqûres de nutrition.**

Pour contrôler leur présence en verger, il faut réaliser un battage aux heures les plus chaudes de la journée et de préférence sur les rangs les plus proches des bois ou haies épaisses. Cette technique consiste, avec l'aide d'un bâton et d'un support blanc positionné sous le végétal, à frapper 1 rameau et d'observer la présence des insectes tombés sur le support.

Certaines variétés ont atteint le stade B, période à risque pour ce ravageur. **Le risque est cependant faible car les températures moyennes nécessaires à leur développement ne sont pas atteintes et les battages effectués sur les parcelles du réseau d'épidémiosurveillance n'ont pas permis de déceler d'anthonomes.**

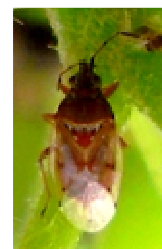
**Poirier****Psylle - Cacopsylla pyri**

Les femelles hivernantes pondent à la base des bourgeons à fleurs au printemps, dès que les températures maximales dépassent 10°C, au moins 2 jours consécutifs. Les larves issues de ces œufs se développent ensuite dans les bouquets floraux.

Malgré les journées ensoleillées de ces derniers jours, aucun adulte ni aucun œuf n'a été observé dans les vergers franciliens suivis dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance. **Le risque à ce jour est faible.**



Surveillez la présence d'auxiliaires, comme des anthocorides (photo à droite) et des *Trombiidae* (acarien prédateur, photo à gauche). Leur présence peut aider à réguler les premières populations de psylles.



*Prochain bulletin le 21 mars 2016*

\*\*\*\*\*

**Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.**

**Observations** : FREDON

**Rédaction** : FREDON Ile de France : Céline GUILLEM

**Comité de relecture** : DRIAAF – SRAL, Chambre d'agriculture d'Ile de France et Chambre d'agriculture de Seine et Marne.

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique**, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : [y.morio@cra-idf.chambagri.fr](mailto:y.morio@cra-idf.chambagri.fr) en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.